

Prise de positions LTBC :

Document I Proposition : Créer un terrain favorable à l'augmentation du nombre de joueuses dans le tchoukball suisse

Dans le fond, nous sommes favorable à cette volonté de promouvoir le tchoukball féminin et d'encourager les filles à participer mais nous pensons que nous n'allons pas dans la bonne direction avec cette proposition. En voici les principales raisons :

- Il n'y a aucun avantage à avoir des filles dans une équipe de ligue A avec le nouveau règlement. Les amendes et contraintes prévues s'appliquent à toutes les équipes, y compris celles qui continuent à jouer mixte.
- Un club n'est pas entièrement responsable du nombre de membres féminin dans son club. Si SwissTchoukball souhaite augmenter le nombre de filles dans le Tchoukball en Suisse, c'est à eux de fournir aux clubs les moyens (logistiques et financiers) pour leur permettre de lancer des campagnes de recrutement dans leur région. Nous sommes évidemment pour l'augmentation du nombre de filles dans notre club mais n'avons pas les moyens de procéder à des recrutements massifs dans notre région.
- Il est illusoire pour les plus petits clubs de pouvoir inscrire une équipe à une compétition féminine officielle d'ici 3 ans. Au mieux, les filles se regrouperont par région dans un des clubs régionaux, au détriment des autres clubs que ces filles auront justement quittés. On déplace le problème.
- Pourquoi lier les volontés d'augmentation du nombre de filles et la présence ou non en ligue A ? Une équipe compétitive en ligue A devra redescendre en ligue B si elle ne peut pas assumer les amendes et le nombre de filles réglementaires dans leur club !
- Enfin, cette nouvelle réglementation encourage les clubs à ne pas déclarer leurs membres (et donc réduire leurs charges) en ne déclarant que les filles pour respecter le cota établi de 35% !

Document J Proposition : Meilleure représentation démocratique des clubs lors de l'Assemblée des délégués

Nous sommes opposés à cette modification. Elle ne nous semble pas du tout démocratique. Elle encourage, à notre sens, un Tchoukball à deux vitesses favorisant encore plus les grands clubs, et risque d'être dommageable pour l'ensemble du Tchoukball suisse. De plus, le nombre de voix est quasiment proportionnel au nombre de membres (1 voix par tranche de 100 membres, excepté la première tranche), et cela est donc quasiment équivalent à une voix par membres.

Faisant suite aux discussions lors de l'AD, nous ne comprenons pas en quoi la proposition de modification a été améliorée !

Document K Proposition : Intégration facilitée de joueurs M18 dans une équipe de championnat

A nouveau, nous ne sommes pas favorable à cette modification. Nous estimons que la situation actuelle (possibilité de jouer 3 matchs en ligue supérieure + possibilité de transfert en cours de saison) est déjà suffisante. Nous estimons que les clubs concernés (clubs ayant des équipes en ligue A et en ligue B) ont suffisamment d'effectif pour proposer une « équipe

B » en ligue A qui permettrait à ces jeunes de développer leur jeu. Nous pensons que c'est aussi une volonté de SwissTchoukball d'augmenter le nombre d'équipes en ligue A, et que du coup cette proposition va contre cette volonté.

Enfin, cette proposition permet, certes, à un jeune M18 de bénéficier théoriquement de plus de temps de jeu, mais empêche certainement certains joueurs en ligue B de s'épanouir dans leur équipe. Ceci favorise un aspect individuel au détriment d'une équipe.

Document L : renouvellement de l'annexe au Règlement des compétitions officielles Essai d'un nouveau système de planification de l'arbitrage

Nous sommes toujours très favorable à cette centralisation de l'arbitrage par SwissTchoukball, dont ce rôle doit faire partie de son cahier des charges.

Ceci dit, cela fait deux ans que SwissTchoukball n'assume pas sa responsabilité dans l'organisation de ces arbitrages, puis se permet, selon ses droits, de nous envoyer des amendes quand nous n'arrivons pas à trouver un arbitre de haut niveau, malgré une demande à tous les arbitres autorisés. Pourquoi est-ce aux clubs d'assumer que SwissTchoukball ne tienne pas ses engagements?

Si cela est possible relativement aux statuts, nous demandons de voter sur l'ajout ou non de la close suivante :

3. Dans le cas où SwissTchoukball n'organise pas le planning de l'arbitrages, les pénalités et amendes pour mauvais niveau d'arbitrage/absence d'arbitre ne seront pas applicables.